

Des élus liégeois s'engagent pour un parc paysager au Ry-Ponet

Si le projet de 520 logements au Ry-Ponet, sur le site de Haïsses-Piedroux, à cheval sur Chênée, Beyne-Heusay, Chaudfontaine et Fléron, est aujourd'hui abandonné, ses opposants ne désarment pas pour autant. Ils demandent maintenant aux futurs élus de s'engager en faveur d'un parc paysager.

Craignant un retour de ce projet immobilier au lendemain des prochaines élections communales, ils viennent en effet de rédiger un mémorandum qu'ils soumettent maintenant aux élus et aux candidats locaux. L'objectif ? Qu'ils s'engagent, par écrit, à manifester leur soutien au projet de parc paysager du Ry-Ponet qu'ils défendent à cet endroit. Soutien qu'ils ont déjà obtenu de la part de quelques pointures liégeoises : Fabrice Drèze, Pierre Gilissen, Elisabeth Fraipont, Diana Nikolic, Marc Gilis, Raphaël Miklatzki au MR, Caroline Saal, Sarah Schlitz, Guy Krettels, Mathieu Content, Pierre Eyben chez Vert Ardent, Carine Clotuche, Benjamin Bodson, Michel Dejong au cdH, Sophie Lecron et Raoul Hedebouw au PTB et François Pottié notamment pour Défi.

Du côté du PS, « le bourgmestre de Liège, Willy Demeyer a témoigné de son réel intérêt pour cette initiative. Il a annoncé qu'il présenterait très rapidement cet appel aux conseillers communaux du PS et qu'il porterait la question du parc du Ry-Ponet à l'ordre du jour de la prochaine Conférence des Bourgmestres de l'Arrondissement de Liège qui aura lieu fin juin », annonce la Plateforme Ry-Ponet.

Les défenseurs du Ry-Ponet réclament la création d'un parc métropolitain, ce qui permettrait de mettre en valeur ce site paysager et de le protéger des appétits éventuels des promoteurs. Mais, dans l'immédiat, ils demandent déjà aux futurs élus d'agir, notamment en organisant un concours de masterplan et « en instaurant un moratoire sur tout projet immobilier ».

Les membres de la plateforme Ry-Ponet vont maintenant poursuivre leur « chasse » aux élus et aux candidats, notamment dans les autres communes concernées.

Geoffrey Wolff

Geoffrey Wolff

Copyright © 2018 Sud Presse. Tous droits réservés